

Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
19 rue Maréchal Leclerc
BP 386
50006 SAINT LO CEDEX**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, **Experts-comptables et Commissaires aux comptes**
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.groupeptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05
OF ENREGISTRÉ SOUS N° 251 401 999 14

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de l'Association Comité Départemental de la Manche de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental de la Manche de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « 4.1 Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) » et « 4.7 Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié les modalités retenues pour l'élaboration du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources. Et nous nous sommes assurés que ces notes de l'annexe des comptes annuels fournissent une information appropriée et conforme aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Contributions financières

La note « 1.3 Evènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture » indique qu'une somme de 993 018 euros liés aux legs et assurances vie a été constatée en contributions financières. Nous nous sommes assurés du rapprochement entre les produits liés aux legs et assurances vie comptabilisés et les différentes pièces probantes transmises par le Bureau National de la Ligue contre le Cancer et du correct traitement comptable de ces opérations.

Aides financières

Nos travaux ont notamment consisté à rapprocher les décisions d'attribution des aides financières accordées par les Conseils d'administration réunis en 2021 avec les enregistrements comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 25 mars 2022
Le Commissaire aux comptes
SAS PTBG & Associés



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379.20	(153.17)	226.03	117.97
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	379.20	(153.17)	226.03	117.97
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 044.14	(24 854.01)	12 190.13	11 976.01
Terrains				
Constructions	3 726.30	(978.11)	2 748.19	3 033.14
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 317.84	(23 875.90)	9 441.94	8 942.87
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 638.00		1 638.00	1 638.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 638.00		1 638.00	1 638.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	39 061.34	(25 007.18)	14 054.16	13 731.98

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES	10 200.00		10 200.00	
CRÉANCES	221 576.54		221 576.54	356 608.25
Créances clients, usagers et comptes rattachés				200.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	221 576.54		221 576.54	356 408.25
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 694 301.45		1 694 301.45	1 006 390.77
Valeurs mobilières de placement	384 447.96		384 447.96	384 228.93
Disponibilités	1 309 853.49		1 309 853.49	622 161.84
Charges constatées d'avance	815.21		815.21	130.23
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 926 893.20		1 926 893.20	1 363 129.25

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 965 954.54	(25 007.18)	1 940 947.36	1 376 861.23
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

PTBG & Associés
Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
Campus Effiscience
1, rue du Bocage 14460 Colombelles
Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72
SAS au capital de 1 541 300 €
N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	723 905.55	740 498.26
Réserves statutaires ou contractuelles	723 905.55	740 498.26
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	112 523.11	(16 592.71)
Situation nette (sous total)	836 428.66	723 905.55
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	836 428.66	723 905.55
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 458.09	7 388.78
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	1 458.09	7 388.78
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 698.00	13 045.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	17 698.00	13 045.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	1 085 362.61	632 521.90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 519.09	17 760.23
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	9 322.62	9 599.67
Dettes fiscales	825.00	857.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 052 695.90	604 305.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 085 362.61	632 521.90
Ecarts de conversion passif (V)		
PTBG & Associés		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 940 947.36	1 376 861.23

Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles
Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	34 280.00	34 688.00	(408.00)	-1.18 %
Ventes de biens et services	2 871.28	2 650.78	220.50	8.32 %
Ventes de biens	1 100.00	855.00	245.00	28.65 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 771.28	1 795.78	(24.50)	-1.36 %
. dont parrainages	802.00	835.00	(33.00)	-3.95 %
Concours publics et subventions d'exploitation	17 679.00	14 500.00	3 179.00	21.92 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	297 988.61	249 028.20	48 960.41	19.66 %
Dons manuels	286 843.61	226 939.61	59 904.00	26.40 %
Mécénats	11 145.00	12 200.00	(1 055.00)	-8.65 %
Legs, donations et assurances-vie		9 888.59	(9 888.59)	
Contributions financières reçues	1 014 902.84	4 291.00	1 010 611.84	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		4 362.99	(4 362.99)	
Utilisations des fonds dédiés	5 930.69		5 930.69	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 373 652.42	309 520.97	1 064 131.45	
Achats de marchandises	569.30	569.54	(0.24)	-0.04 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	111 919.56	101 409.91	10 509.65	10.36 %
Aides financières	1 073 992.34	188 951.18	885 041.16	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 889.46	459.66	1 429.80	
Salaires et traitements	38 437.34	26 442.71	11 994.63	45.36 %
Charges sociales	14 634.72	11 122.49	3 512.23	31.58 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 818.84	2 275.39	5 543.45	
Report en fonds dédiés				
Autres charges	18 650.47	19 550.34	(899.87)	-4.60 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 267 912.03	350 781.22	917 130.81	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	105 740.39	(41 260.25)	147 000.64	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 561.57	7 792.59	(231.02)	-2.96 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 561.57	7 792.59	(231.02)	-2.96 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	7 561.57	7 792.59	(231.02)	-2.96 %

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	113 301.96	(33 467.66)	146 769.62	
Sur opérations de gestion	0.35	17 687.82	(17 687.47)	***** %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.35	17 687.82	(17 687.47)	***** %
Sur opérations de gestion	6.20	4.87	1.33	27.31 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6.20	4.87	1.33	27.31 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5.85)	17 682.95	(17 688.80)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	773.00	808.00	(35.00)	-4.33 %
TOTAL DES PRODUITS	1 381 214.34	335 001.38	1 046 212.96	
TOTAL DES CHARGES	1 268 691.23	351 594.09	917 097.14	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	112 523.11	(16 592.71)	129 115.82	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	42 919.53	5 768.38	37 151.15	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 919.53	5 768.38	37 151.15	
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	42 919.53	5 768.38	37 151.15	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 919.53	5 768.38	37 151.15	
NON AFFECTÉS				

PTBG & Associés**Audit Expertise Conseil***Expert-Comptable Commissaire aux Comptes*

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205



COMITÉ DE LA MANCHE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	13
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.4.1	Tableau de variation.....	14
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	14
3.2.5	<i>Dettes</i>	14
3.2.5.1	Etat des échéances.....	14
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	18
4.2.1.2	Dons manuels.....	18
4.2.1.3	Mécénat.....	18
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises.....	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Notre équipe a été renforcée fin juin par l'arrivée d'un chargé de communication en contrat d'alternance pour une durée d'un an.
- Nous avons réussi à concrétiser notre 1^{ère} édition du Lig'Bus. Il s'agit d'un trajet en bus qui a permis à nos bénévoles d'aller à la rencontre de la population. Les 24 & 25 septembre, nous avons choisi 7 villes du centre et sud Manche où nos bénévoles ont porté les couleurs et les messages de la Ligue.
- Nous avons comptabilisé la somme exceptionnelle de 993 018 euros liés aux legs et assurances vie, en contributions financières.
- Nous avons inauguré notre 1^{er} espace sans tabac à Barneville Carteret ainsi que deux plages sans tabac.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	189,60	189,60		379,20
Immobilisations corporelles	33 745,72	3 298,42		37 044,14
Immobilisations financières	1 638,00			1 638,00
Total	35 573,32	3 488,02	0,00	39 061,34

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	189,60	0,00
2 licences Office Standard 2019	189,60	
Immobilisations corporelles	3 298,42	0,00
1 NAS	523,90	
1 HP Z2 G5	1 805,50	
1 HP PRODESK 600	969,02	
Immobilisations financières	0,00	0,00
Total	3 488,02	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	71,63	81,54		153,17
Amort.Immobilisations corporelles	21 769,71	3 084,30		24 854,01
Amort.Immobilisations financières				
Total	21 841,34	3 165,84	0,00	25 007,18

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Ne concerne pas le comité.

3.1.7 Stocks

Ne concerne pas le comité.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances	221 576,54	221 576,54	
→ Créances reçues par legs ou donations → Charges constatées d'avance	815,21	815,21	
Total	222 391,75	222 391,75	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	250 000,00	280 634,96			30 634,96
Bons du trésor	123 598,73	123 598,73			
Autres valeurs mobilières	10 849,23	10 849,23			
Total	384 447,96	415 082,92	0	0	30 634,96

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	812 577,69	
Livrets et comptes épargne	495 798,26	648,34
Comptes à terme		
Total	1 308 375,95	648,34

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
CCAS STLO		200,00
Autres créances		
Legs à recevoir du BN	191 855,14	345 026,21
Dons à recevoir du BN	23 272,40	8 732,04
Subvention LNCC - ESPACE SANS TABAC	2 000,00	2 000,00
Subventions communes	350,00	435,00
Subvention embauche apprenti	4 000,00	
Rchq Aux Ptites Douceurs	99,00	
Partenariat Leclerc sur ventes de lingerie		215,00
Disponibilités	1 477,54	1 534,71
Total	223 054,08	358 142,96

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Atelier de l'Espoir	246,99	45,39
Les créations de l'Espoir	116,47	
Machine à affranchir - location	85,26	84,84
Doc'up - nouveau tarif postal machine à affranchir	79,74	
Tickets restos	286,75	
...		
Total	815,21	130,23

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	740 498,26	-16 592,71	-22 894,23					723 905,55
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 592,71	16 592,71	22 894,23	112 523,11	104 830,58			112 523,11
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	723 905,55	0,00	0,00	112 523,11	104 830,58	0,00	0,00	836 428,66

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		8 000	7 389	0	5 931	1 458
Subvention Fédération LNCC - ESPACES SANS TABAC	2019	8000,00	7388,78		5930,69	1458,09
Ressources liées à la Générosité du Public :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		8 000,00	7 388,78	0,00	5 930,69	1 458,09

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice	
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C	
Ressources							
Legs :		0	0	0	0	0	
		ne nous concerne pas					
Donations :		0	0	0	0	0	
Total		0	0	0	0	0	

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges sur legs ou donations				0,00
Provisions pour entretien des tombes sur legs				0,00
Provisions pour indemnités de départ en retraite	13 045,00	4 653,00		17 698,00
Total	13 045,00	4 653,00	0,00	17 698,00

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 519,09	22 519,09		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	10 147,62	10 147,62		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 052 695,90	1 052 695,90		
Produits constatés d'avance				
Total	1 085 362,61	1 085 362,61	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	773,00	808,00
Impôt sur les sociétés		
Taxe sur les salaires		
Etat charges à payer	773,00	808,00
Dettes sociales :	9 374,62	9 648,67
Urssaf/ Pôle emploi	1 302,00	1 390,00
Caisse de retraite	279,08	301,69
Caisse de prévoyance & mutuelle	692,39	276,88
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer		
Dettes congés à payer	4 619,76	5 014,99
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 840,42	2 156,45
Prélèvement à la source	52,00	49,00
Formation professionnelle et autres taxes	588,97	459,66
Total	10 147,62	10 456,67

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 519,09	17 760,23
FNP - Factures non parvenues de la Fédération	5 420,83	4 751,39
FNP - Factures non parvenues - autres	9 892,13	7 730,41
Factures datées de décembre	7 107,63	4 511,57
Facture intragroupe	98,50	766,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	1 052 695,90	604 305,00
Fédération LNCC	824 314,92	392 545,00
Aides financières accordées aux hôpitaux et recherche régionale	209 951,00	199 785,00
Aides financières autres	18 429,98	11 975,00
Total	1 075 214,99	622 065,23


3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE LA MANCHE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 337 064,17	-1 337 064,17	-294 849,57	-294 849,57
1.1 Cotisations sans contrepartie	-34 280,00	-34 280,00	-34 688,00	-34 688,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-297 988,61	-297 988,61	-249 028,20	-249 028,20
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 004 795,56	-1 004 795,56	-11 133,37	-11 133,37
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-20 540,48		-23 729,81	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-802,00		-835,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 883,85		-2 766,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-854,63		-20 128,81	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-17 679,00		-14 500,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-1 922,00	-1 922,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-5 930,69			
TOTAL	-1 381 214,34	-1 337 064,17	-335 001,38	-296 771,57

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 919,53	-42 919,53	-5 768,38	-5 768,38
Bénévolat	-42 919,53	-42 919,53	-5 768,38	-5 768,38
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-42 919,53	-42 919,53	-5 768,38	-5 768,38

 REPORTING - COMITÉ DE LA MANCHE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 129 656,82	1 113 733,38	238 830,24	225 226,88
1.1 Réalisées en France	1 129 656,82	1 113 733,38	238 830,24	225 226,88
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	80 047,90	64 124,46	66 293,24	65 739,88
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 049 608,92	1 049 608,92	172 537,00	159 487,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	52 022,67	48 157,04	44 934,91	44 360,91
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	52 022,67	48 157,04	44 934,91	44 360,91
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	81 585,74	65 690,17	67 020,94	50 078,01
3.1 Frais d'information et de communication	5 172,47	5 172,47	4 538,65	4 538,65
3.2 Frais de fonctionnement	73 098,82	57 203,60	60 047,97	43 106,98
3.3 Autres charges	3 314,45	3 314,10	2 434,32	2 432,38
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 653,00	4 653,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	773,00		808,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	1 268 691,23	1 232 233,59	351 594,09	319 665,80
EXCÉDENT OU DÉFICIT	112 523,11		-16 592,71	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	12 074,53	12 074,53		
Réalisées en France	12 074,53	12 074,53		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 667,80	9 667,80		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 177,20	21 177,20	5 768,38	5 768,38
TOTAL	42 919,53	42 919,53	5 768,38	5 768,38

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Abonnement à la revue VIVRE	1 100,00	855,00
Legs & assurances-vie	993 018,37	
Divers actions réalisées à notre profit	3 000,62	2 230,00
Autres produits (prestations de services)	115,00	255,78
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	7 561,57	7 792,59
—		
Total	1 004 795,56	11 133,37

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Facturation Ligue d'un buste d'autopalpation	854,28	
Produits exceptionnels	0,35	17 687,82
Transfert de charges		2 440,99
Total	854,63	20 128,81

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	5 930,69	
Total	5 930,69	0,00

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la clé de répartition suivante :

- Frais de personnel (secrétaire – comptable) : 39% pour l'aide aux malades
5% pour l'information, prévention et dépistage

3% pour la recherche
 3% pour les frais d'appel à la générosité du public
 50% reste en frais de fonctionnement.

- Frais de personnel (chargé de communication) : nous avons reçu une aide de l'Etat pour l'embauche d'un apprenti ; le solde des frais de personnel a été ventilé en frais pour l'information, prévention et dépistage.
- Les frais concernant le rez de chaussée : électricité – assurances seront affectés selon la même règle de répartition que les frais de personnel de la secrétaire – comptable.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	57,23	3,65	60,88	121,76
Electricité	901,37	57,53	958,90	1 917,80
Total	958,60	61,18	1 019,78	2 039,56

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	18 453,08	13 147,79
Actions d'information, de prévention et de dépistage	3 636,75	1 878,24
Actions de formation		
Actions de recherche	1 419,45	1 126,99
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	1 786,93	2 629,54
Frais de fonctionnement (dont communication)	27 775,85	18 782,64
Total	53 072,06	37 565,20

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	61 705,11	48 721,74
Actions d'information, prévention, dépistage	10 081,70	5 800,69
Actions de formation	186,52	195,50
Actions de recherche	6 944,95	10 687,86
Actions autres	1 129,62	887,45
Total	80 047,90	66 293,24
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	156 707,00	37 537,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		2 880,00
Actions de recherche	892 901,92	132 120,00
Actions autres		
Total	1 049 608,92	172 537,00

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	5 172,47	4 538,65
Frais de gestion (<i>gestion + impôts et taxes + coti statutaire</i>)	73 098,82	60 047,97
Autres charges (charges financières + dot aux amort. + Charges exceptionnelles)	3 314,45	2 434,32
Total	81 585,74	67 020,94

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	0	0
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	42 919,53	5 768,38
Total		42 919,53	5 768,38

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	569,30										569,30
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	22 260,66				43 786,03	3 465,63	42 407,24				111 919,56
Aides financières	24 383,42	1 049 608,92									1 073 992,34
Impôts, taxes et versement assimilés							1 889,46				1 889,46
Salaires et traitements	16 230,70				1 373,13		20 833,51				38 437,34
Charges sociales	7 278,58				413,80		6 942,34				14 634,72
Dotations aux amortissements et dépréciations							3 165,84				3 165,84
Dotations aux provisions								4 653,00			4 653,00
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	9 325,24				2 984,08		6 341,15				18 650,47
Charges financières											
Charges exceptionnelles							6,20				6,20
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									773,00		773,00
TOTAL	80 047,90	1 049 608,92	0,00	0,00	48 557,04	3 465,63	81 585,74	4 653,00	773,00	0,00	1 268 691,23

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	12 074,53		9 667,80	21 177,20	42 919,53
TOTAL	12 074,53		9 667,80	21 177,20	42 919,53

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	5 160,00
Autres missions	0,00
Total	5 160,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Différence sur règlements	0,35
Total	0,35
Charges exceptionnelles	
Différence sur des règlements	6,20
Total	6,20

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 050 - COMITÉ DE LA MANCHE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 337 064,17	-294 849,57
1.1 Cotisations sans contrepartie		-34 280,00	-34 688,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-297 988,61	-249 028,20
Dons manuels non affectés		-243 147,10	-216 658,61
Dons manuels affectés		-43 696,51	-10 281,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-9 888,59
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-11 145,00	-12 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 004 795,56	-11 133,37
Manifestations		-115,00	-410,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 100,00	-855,00
Prestations et autres ventes			-295,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-255,78
Autres produits affectés			
Produits financiers		-7 561,57	-7 792,59
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-996 018,99	-1 525,00
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-1 922,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 337 064,17	-296 771,57
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-22 894,23
TOTAL		-1 337 064,17	-319 665,80
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		705 510,05	734 264,63
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		104 830,58	-22 894,23
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-445,98	-5 860,35
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		809 894,65	705 510,05
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-42 919,53	-5 768,38
Bénévolat		-42 919,53	-5 768,38
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-42 919,53	-5 768,38

050 - COMITÉ DE LA MANCHE		LA LIQUE CONTRE LE CANCER	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails			TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS PAR DESTINATION CER				
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES			1 113 733,38	225 226,88
<i>1.1 Réalisées en France</i>			1 113 733,38	225 226,88
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			64 124,46	65 739,88
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé			46 705,11	48 721,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			9 158,26	5 247,33
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			186,52	195,50
Actions de société et politique de santé			1 129,62	887,45
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			6 944,95	10 687,86
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			1 049 608,92	159 487,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			156 707,00	27 487,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				2 880,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			892 901,92	129 120,00
<i>Programmes nationaux</i>			845 401,92	81 326,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			47 500,00	47 794,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			48 157,04	44 360,91
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>			48 157,04	44 360,91
Frais d'appel de dons			37 707,06	32 587,39
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons			7 837,62	11 598,50
Frais de traitements des legs			954,79	35,72
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et reventes			1 657,57	139,30
Activités de récupérations				
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			65 690,17	50 078,01
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>			5 172,47	4 538,65
Frais d'information et de communication externe			5 172,47	4 538,65
Frais d'information et de communication interne				
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>			57 203,60	43 106,98
Frais de gestion			48 972,99	36 586,69
Formation administrative				
Impôts et taxes			1 889,46	459,66
Cotisation statutaire 10%			6 341,15	6 060,63
<i>3.3 Autres charges</i>			3 314,10	2 432,38
Charges financières			142,41	154,06
Dotations aux amortissements			3 165,84	2 275,39
Charges exceptionnelles			5,85	2,93
TOTAL DES EMPLOIS			1 227 580,59	319 665,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			4 653,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			104 830,58	
TOTAL			1 337 064,17	319 665,80

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		12 074,53	
Réalisées en France		12 074,53	
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS		9 667,80	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		21 177,20	5 768,38
TOTAL		42 919,53	5 768,38
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice			

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
25/02/2017	Bricolage Service ca	2 636,70				175,99	175,99
27/08/2012	Peinture Marie - sol	3 263,83				217,78	217,78
27/08/2012	Peinture Marie - mur	1 836,53				122,55	122,55
06/08/2019	BIS HP+ECRAN+ONDULEU	1 197,17				399,06	399,06
06/08/2019	BIS LICENCE D147	94,80				31,60	31,60
21/01/2020	PHOTOCOPIEUR DALTONE	575,34				191,78	191,78
31/01/2020	CG2I - ARMOIRE FORTE	1 630,80				542,88	542,88
20/02/2020	BIS ORDI290 ECRAN ON	1 206,77				402,25	402,25
20/02/2020	BIS LICENCE MIXROSOFF	94,80				31,60	31,60
24/07/2020	ELEC 50 ELECTRICITE	862,27				57,48	57,48
31/07/2020	ONEDIRECT - MINISTAN	484,90				161,46	161,46
06/08/2020	ELEC 50 CABLES INFOR	794,16				52,94	52,94
31/08/2020	ELEC 50 TELE MURAL L	620,00				41,33	41,33
29/10/2020	ALIX HABILLAGE VITRI	1 089,60				108,96	108,96
17/12/2020	BRICO CASH RADIATEUR	777,10				51,81	51,81
01/06/2021	DIRECTIS - NAS D101/				523,90	101,87	101,87
24/06/2021	BIS HP Z2 G5 D111				1 805,50	312,62	312,62
24/06/2021	BIS LICENCE HP Z2 G5				94,80	16,41	16,41
09/12/2021	BIS 1 ORDI HP PRODES				969,02	19,74	19,74
09/12/2021	BIS LICENCE HPPRODES				94,80	1,93	1,93
TOTAL					3 488,02	3 042,04	3 042,04

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Ne concerne pas le comité.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	14			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	22	1303		20 484
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	7	328		5 154
réunions...	6	305		4 806
Organisation de manifestations	5	112,5		1 769
Communication, démarches auprès des médias	22	498		7 829
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	48		756
Autres.	5	135		2 123
Total	83	2 730	1,66	42 920

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié - CDI	1	1 820	1
Personnel mis à disposition Contrat d'Alternance	1	455	0,25
Total	2	2 275	1,25

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 438,64
6257 - Réceptions	Restauration	195,70
	Total	2 634,34

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4 285 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.